

PG/MO.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

7 Juillet 1960
Arrivée N° 909

II) ECRET DU PREMIER MINISTRE

ANNEE 1960 N° 170 /PCM/MI.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

SOMMAIRE :
NOMINATION.-

LE PREMIER MINISTRE ,

VU la loi du 15 Février 1959 portant Constitution du Dahomey ;
VU la loi n°59/16 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la république du Dahomey dont la nomination des Titulaires étant faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

II) E C R E T E

ARTICLE 1er.- M. MAMADOU Saliou Commis expéditionnaire Adjoint, 3ème échelon du Corps Local, est nommé Adjoint au Chef de la Subdivision de BEMBEREKE cercle de PARAKOU.

ARTICLE 2°.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera ./.

PAR LE PREMIER MINISTRE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

PORTO-NOVO, LE 6 JUILLET 1960

Pour le PREMIER MINISTRE absent,
Le VICE PREMIER MINISTRE;

M. AROUNA.

ORIGINAL I
JORD. I
HAUSSAIRE I
PCM. 15
MI. 5
FP. I
MF. 5
CD. I
CF. I
TRESOR I
INFO RADIO 2
INTERESSE I
C.PORTO-NOVO I
MAU. I

OKE ASSOGBA